

Marseille, le 16 novembre 2022

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°69
qui s'est tenue le vendredi 14 octobre 2022 à 14h00
en salle des voûtes campus st Charles et visioconférence.**

Réunion présidée par Djamel HABET, Directeur du Département.

Etaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR – PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Cyril TERRIOUX – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Julie PARREAUX - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Anais MUNEZERO – Usager, Loïc NEYRAT – Usager, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET- PR, Yannis FORMERY – Usager, Kevin PIERRARD – Usager, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Mouloud ADEL Directeur Adjoint à la formation de l'Institut Marseille Imaging- invité permanent.

Invités : Michel BENSOAM - MCF

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation du PV n° 68
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Campagne emplois 2023
- 4/ Nouvelle offre de formation
- 5/ Questions diverses

1/ Approbation du PV n°68

Le PV n° 68 est approuvé après corrections avec 4 abstentions.

2/ Informations du directeur

- Campagne ATER 2^{nde} vague :
 - ✓ 27^{ème} section : 2 postes ont été pourvus sur 5
 - ✓ 61/63^{ème} section : 1 poste pourvu.

Assila Belhadj Mefteh Rym a été classée 1^{ère} sur un poste au département de physique à 50% et 2^{nde} sur un poste au département d'informatique à 100%. Elle a démissionné du poste de physique et a accepté celui du département informatique. Elle interviendra à hauteur de 68h en physique initialement prévus et fera le reste au DII.

- Poste CD-CME

10 postes, 1 seul n'a pas été pourvu – une lauréate a démissionné.

- Rencontre HCERES

Une réunion s'est tenue mercredi 12 octobre pour échanger sur le bilan de la licence informatique. Parmi les présents figurent Séverine Fratani (responsable de la formation), Djamel Habet, Bénédicte Ealet et Philippe Ramadour (pour le parcours MIAGE). L'échange n'a pas relevé d'aspects critiques même si le volet mobilité internationale mérite d'être amélioré. Ce point d'amélioration concerne plusieurs formations de la faculté des sciences.

- BIATSS

Julien Cazaubon a été promu Technicien Recherche et Formation dans le cadre des promotions de la liste d'aptitude exceptionnelle.

Félicitations à lui.

3/ Campagne emploi EC 2023-2024

Les postes prévues pour le département informatique et interactions et le LIS sont les suivants :

- ✓ MCF 27^{ème} section : 2 postes
- ✓ MCF 61^{ème} section : 1 poste
- ✓ MCF 61-63^{ème} section : 1 poste

Les profils de postes ont été discutés et définis (voir l'annexe)

4/ Nouvelle offre de formation

Ce point a traité des lettres de cadrage de la composante puis de l'état des travaux en cours sur les formations du département. Djamel Habet présentait les éléments principaux de ces lettres, parallèlement à des discussions et échanges avec les membres du conseil. Les discussions ont principalement porté sur les points relatifs à la nouvelles formations suivants :

- Les membres du département effectuent leurs services prioritairement dans les formations/UEs qui sont à la charge du département et secondairement dans des formations rattachées à d'autres

départements de la faculté des sciences. L'intervention dans d'autres composantes doit se faire dans le cadre d'heures complémentaires ou de façon marginale après concertation avec la direction du département. Il est important que les enseignements à la faculté des sciences qui relèvent des deux sections principales au département, à savoir la 27^e et la 61^e, soient revendiqués et gérés par le département. Cela préservera l'affichage et le fléchage des postes EC dans ces deux sections vers le département informatique et interactions. Certes les demandes ou les besoins en enseignements relatifs à des deux sections, en particulier la 27^e, sont croissants, il demeure fondamental de maintenir cette revendication. Aussi, un état des lieux de l'investissement des membres du département, sans que cela soit nominatif, sera réalisé pour avoir une cartographie réelle de la répartition des heures réalisées dans les différentes formations.

- Le master TSI manque de visibilité et rencontre des difficultés à attirer les étudiants issus des licences AMU (cette situation est aussi partagée par le Master Réseaux et Télécom, RT). Des discussions sont engagées entre les départements « informatique et interactions » et « Physique » dans la perspective d'apporter des solutions ou des améliorations à cette situation. L'une des pistes qui est à l'étude est la création d'un nouveau parcours dans la licence SPI (en 3^{ème} année) dont l'objectif est de fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour accéder à l'un de ces Masters. Une première proposition de maquette a été présentée, par Mouloud Adel et Didier Tonneau, puis discutée en réunion entre les deux départements cités plus haut, en présence des responsables de la licence SPI. A l'issue de cette présentation, il en ressort que plusieurs aspects méritent d'être encore étudiés et travaillés pour assurer une bonne intégration d'un tel parcours, s'il venait à se concrétiser, dans la licence SPI, avec la maîtrise de son coût. Par ailleurs, ce parcours devrait être co-porté par les deux départements concernés. Enfin, d'autres pistes de réflexion restent envisageables (dans le même souci de répondre aux difficultés du Master TSI) notamment par l'inclusion de nouvelles UEs, dans le parcours EEA de la licence SPI, pour couvrir les attentes en termes de compétences ou de pré-requis nécessaires pour accéder au Master TSI ou de redéfinir les contours des UEs déjà présentes dans ce parcours EEA.
- La structuration des portails évoluera avec un premier semestre de tronc commun scientifique, dépourvu d'options, et un second semestre avec des blocs d'options de 18 crédits disciplinaires qui déterminent le choix de la mention, tout en se dirigeant vers l'affichage des mentions concernés sur Parcoursup. Des éclaircissements restent nécessaires sur la mise en place de ces blocs d'options et les possibilités de changement de mention lors du passage en deuxième année de licence.
- L'état d'avancement à ce jour des travaux et des réflexions sur la structure haute des formations a été abordé :
 - Master EEEA porté par Michel Bensoam : une première réunion a été organisée. Il en ressort que l'orientation serait de continuer sur la base des trois parcours existants : REBI³, S-EEA et Automatique. L'alternance continuera à être développée avec une volonté de la mise en place de l'alternance en laboratoire de recherche.
 - Master Informatique portée par Cécile Capponi : les réflexions s'orientent vers une restructuration du tronc commun en M1 et le contenu des parcours existants qui seront reconduits, avec le projet de développement de l'alternance dès le M1. Par ailleurs, un 7^{ème} parcours de « Préparation à l'agrégation informatique » est à l'étude, dont l'ouverture nécessite une maîtrise des coûts, l'identification d'un porteur et le soutien de l'établissement/la faculté des sciences par de nouveaux moyens humains (l'équipe décanale a été rencontrée au ce sujet de projet).
 - Master TSI porté par Julien Marot : la structure de la formation sera proposée à la reconduction dans sa configuration actuelle avec une évolution du contenu de certains enseignements. L'alternance en M2 serait envisagée pour certains parcours.

- Licence Informatique portée par Séverine Fratani : l'augmentation continue des effectifs en licence informatique, la deuxième année en particulier, pose des difficultés d'organisation et cause une saturation des sites concernés, notamment Luminy. Ainsi, il est proposé d'ouvrir la deuxième année du parcours informatique de cette licence sur le site de Saint-Charles, avec une mutualisation des enseignements avec le parcours « Mathématiques et Informatiques » déjà localisé sur le même site. Aussi, la présence de la troisième année du parcours « Métiers du Développement Informatique » sur ce site favorisa le continuum entre les deux années d'enseignement. Cette proposition apporterait une réponse au problème soulevé plus haut. Toutefois, elle imposera une coordination accrue entre l'ensemble des sites de formation de la licence informatique et engendrera une augmentation des coûts qui seront, en partie, maîtrisés par des mutualisations avec les parcours « Mathématiques et Informatique ».

Une alternative discutée pour la maîtrise des coûts est la fermeture de l'enseignement à distance (CTES) actuellement présente dans la licence informatique. L'échange entre les membres du conseil montrent des avis contrastés à ce sujet, avec une tendance vers une volonté de le pérenniser. En effet, ce mode d'enseignement a l'avantage d'apporter des perspectives fortes à un public varié (en reconversion professionnelle, en difficulté économiques ou avec situation personnelle particulière, ...) s'inscrivant ainsi dans une démarche de formation, et aussi sociale, conforme aux orientations de l'établissement. Le taux de réussite des étudiants en CTES, inférieur à celui en présentiel, est souligné. Il est partiellement expliqué par le fait que ces étudiants sont encouragés à valider une année d'étude sur deux années universitaires consécutives au regard de leurs situations particulières. Enfin, il est important que les modalités pédagogiques soient adaptées à ce public qui méritent un suivi adapté et différent d'un enseignement en présentiel.

5/ Questions diverses

Benjamin Monmege demande si le parcours pluri-sciences existera toujours ?

Djamal Habet se renseignera pour y apporter une réponse.

Benjamin Monmege demande si le parcours CCI demeurera dans la nouvelle offre de formations ?

Jean-Luc Mari répond par la positive et qu'il sera ventilé entre les mentions du Master de la faculté des sciences, à l'exception du Master Informatique, à l'instar de la configuration actuelle.

Emmanuel Godard demande si le nom sera changé.

Jean-Luc Mari répond que le nom ne changera pas conformément à l'« appellation nationale » lui conférant ainsi la visibilité nécessaire.

La séance est levée à 17h00

ANNEXE

PROFILS DE POSTES

- Poste MCF 27e - 1 :

Le recruté participera à l'ensemble des enseignements de ce département qui se déroulent sur plusieurs sites (Saint-Charles, Luminy, Saint-Jérôme et Aix-Montperrin). Tout enseignant-chercheur du département a vocation à enseigner sur des sites autre que son site de recherche.

Il est attendu qu'il s'implique fortement dans des enseignements (CM, TD, TP) en Licence et en Master, avec une prise de responsabilité d'unités d'enseignement par exemple.

Un investissement important est fortement souhaitable dans un ou plusieurs des enseignements suivants : informatique graphique, bases de données, Web, génie logiciel, réseaux et sécurité.

Il sera aussi amené à assurer des missions d'encadrement pédagogique, comme la responsabilité d'une année d'enseignement. Le candidat participera aux enseignements en lien avec son activité de recherche en Licence et en Master Informatique.

- Poste MCF 27e - 2 :

Le recruté participera à l'ensemble des enseignements de ce département qui se déroulent sur plusieurs sites (Saint-Charles, Luminy, Saint-Jérôme et Aix-Montperrin). Tout enseignant-chercheur du département a vocation à enseigner sur des sites autre que son site de recherche.

Il est attendu qu'il s'implique fortement dans des enseignements (CM, TD, TP) en Licence et en Master, avec une prise de responsabilité d'unités d'enseignement par exemple.

Un investissement important est fortement souhaitable dans un ou plusieurs des enseignements suivants : science de données, bases de données, Web, génie logiciel, réseaux et sécurité.

Il sera aussi amené à assurer des missions d'encadrement pédagogique, comme la responsabilité d'une année d'enseignement. Le candidat participera aux enseignements en lien avec son activité de recherche en Licence et en Master Informatique.

- Poste MCF 61 :

* Filières de formations concernées : Portail Curie. Licence SPI, parcours EEA. Master Électronique, Énergie Électrique, Automatique (EEEA).

Licence professionnelle MSIPE, parcours Maintenance des équipement de production.

* Objectifs pédagogiques : la personne recrutée devra s'investir dans les enseignements qui portent sur l'automatique et de l'informatique industrielle des filières mentionnées ci-dessus, principalement sur les sites de Saint-Jérôme et/ou Aix-Montperrin.

Il sera aussi amené à assurer des missions d'encadrement pédagogique, comme la responsabilité d'une année d'enseignement. Il participera aux enseignements en lien avec son activité de recherche, notamment en licence et en Master EEEA.

- Poste MCF 61/63 :

* Filières de formations concernées : Portail Curie, Licence SPI, parcours EEA, Master Électronique, Énergie Électrique, Automatique (EEEA).

Licence professionnelle MSIPE, parcours Maintenance des équipements de production.

* Objectifs pédagogiques : le recruté devra s'investir dans les enseignements qui portent sur l'automatique, l'informatique industrielle et/ou l'énergie électrique des filières mentionnées ci-dessus, principalement sur les sites de Saint-Jérôme et/ou Aix-Montperrin.

Il sera aussi amené à assurer des missions d'encadrement pédagogique, comme la responsabilité d'une année d'enseignement. Il participera aux enseignements en lien avec son activité de recherche, notamment en licence et en Master EEEA.